

Compte-rendu de la réunion avec le Conseil Départemental de l'Hérault (CD34)

Réunion suite à une proposition du CD 34 de nous présenter le doublement de la route D600 qui joint la barrière de péage de l'autoroute A9 et le rond-point de la Peyrade.

Présents :

pour le CD 34 : Yannick Lhuissier, Frédéric Bothé et Eric Meulin

pour la Roue Libre de Thau : Marie-Alix Dupont et Maëlic Philippot

M. Lhuissier nous présente le projet de doublement de la D600 en indiquant sur le plan les aménagements prévus. l'objectif est de répondre à l'augmentation de trafic prévue selon les études d'ici à 2040.

Il nous montre en particulier 3 points que le CD34 a prévu de traiter pour les vélos :

1

Une passerelle légère (métallique probablement) et une piste cyclable permettront de relier la route venant de Poussan (D2E5) à la piste cyclable existante entre Balaruc et Bouzigues.

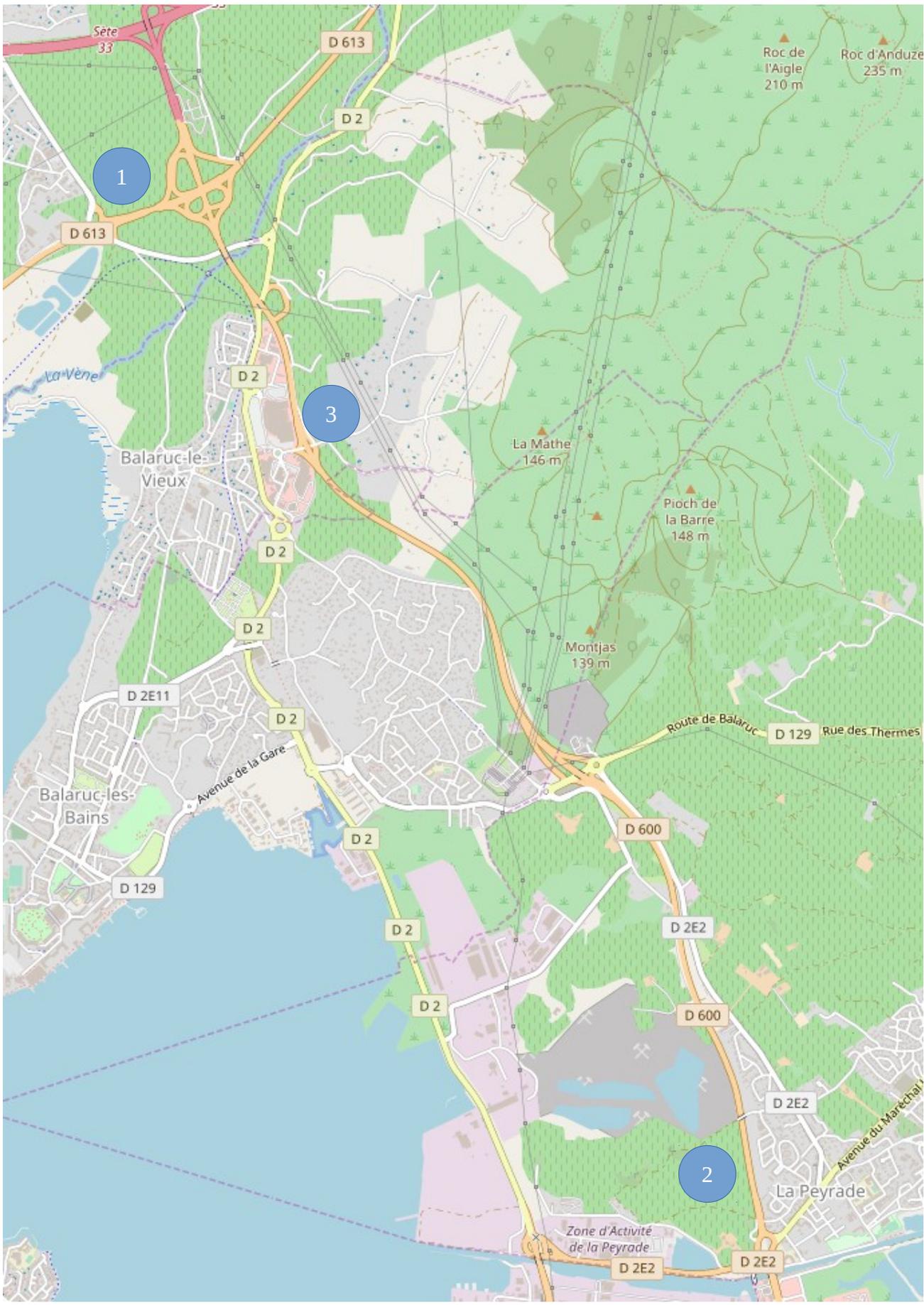
Cette passerelle serait construite à gauche de la D2E5 sur le plan ci-contre et rejoindrait la piste en-dessous. Ainsi les vélos pourraient traverser la D613 (axe très passant) sans être confrontés aux voitures.

Cette passerelle pourrait faire partie d'un premier lot de travaux en même temps que les ponts de la D600 (vers 2021).

M. Lhuissier nous demande notre avis sur le revêtement approprié pour revêtir la passerelle. Il pense à un revêtement synthétique souple avec des grains qui permettent une accroche des vélos. Nous indiquons que les revêtements en bois glissent avec le temps en raison des mousses et lichens, que les caillebotis comme sur les ponts métalliques de Sète induisent des trajectoires incertaines pour les vélos et sont donc à éviter. **Nous pouvons étudier la question et leur faire une proposition de revêtement.**



Ensemble du projet de doublement de la D600 et les trois aménagements prévus pour les vélos dans le projet



2

Entre le chemin de Méréville et le rond-point de La Peyrade, une piste cyclable permettra de relier le secteur pavillonnaire à droite de la D2E2 (en rouge ci-dessous).

Le CD34 prévoit cet aménagement car ils sont obligés de prévoir une entrée-sortie de la D600 au niveau du chemin de Méréville pour permettre les demi-tours (de nuit) des convois exceptionnels.



Nous leur avons indiqué que cette piste n'était pas prioritaire car lorsque nous prenons la D2E2 en venant de Sète, nous suivons le quai du Pavois jusqu'à l'avenue du Stade, ce qui permet de traverser La Peyrade en sécurité (symbolisé en trait bleu fin sur la carte ci-dessus).

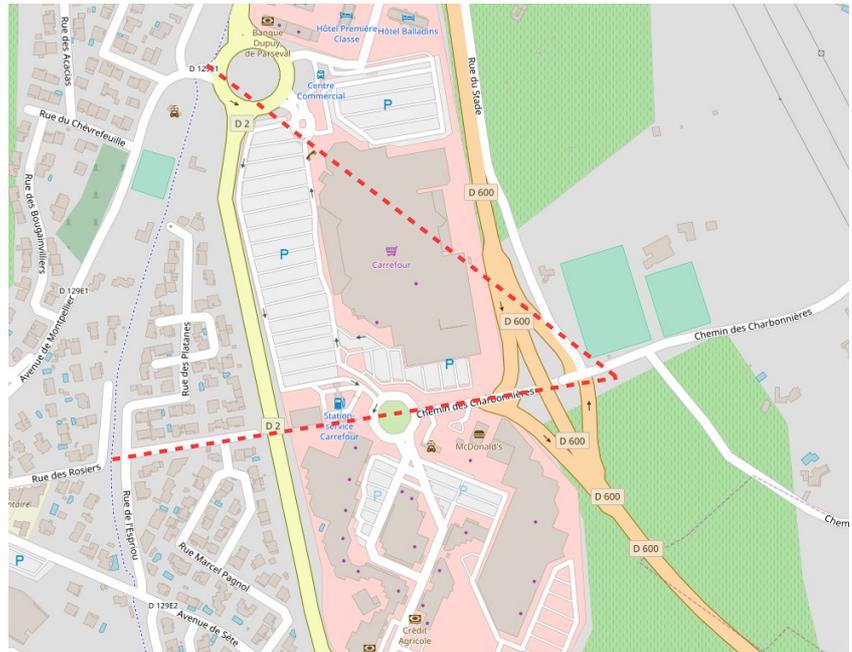
3

Traversée de la D600 en venant de Carrefour vers La Gardiole. Une piste cyclable de 3m de large (à double sens, d'un seul côté) facilitera le passage sous la D600.

Par ailleurs, il n'y aura plus d'entrées-sorties de voitures de la D600 à ce niveau (elles sont déplacées plus au Sud, vers l'extension de la zone commerciale de Balaruc).



Cette piste fait partie d'un itinéraire plus large qui relie ce chemin des Charbonnières (menant aux habitations dans La Gardiole) à la piste cyclable passant dans balaruc : cet itinéraire n'est pas encore précisé.

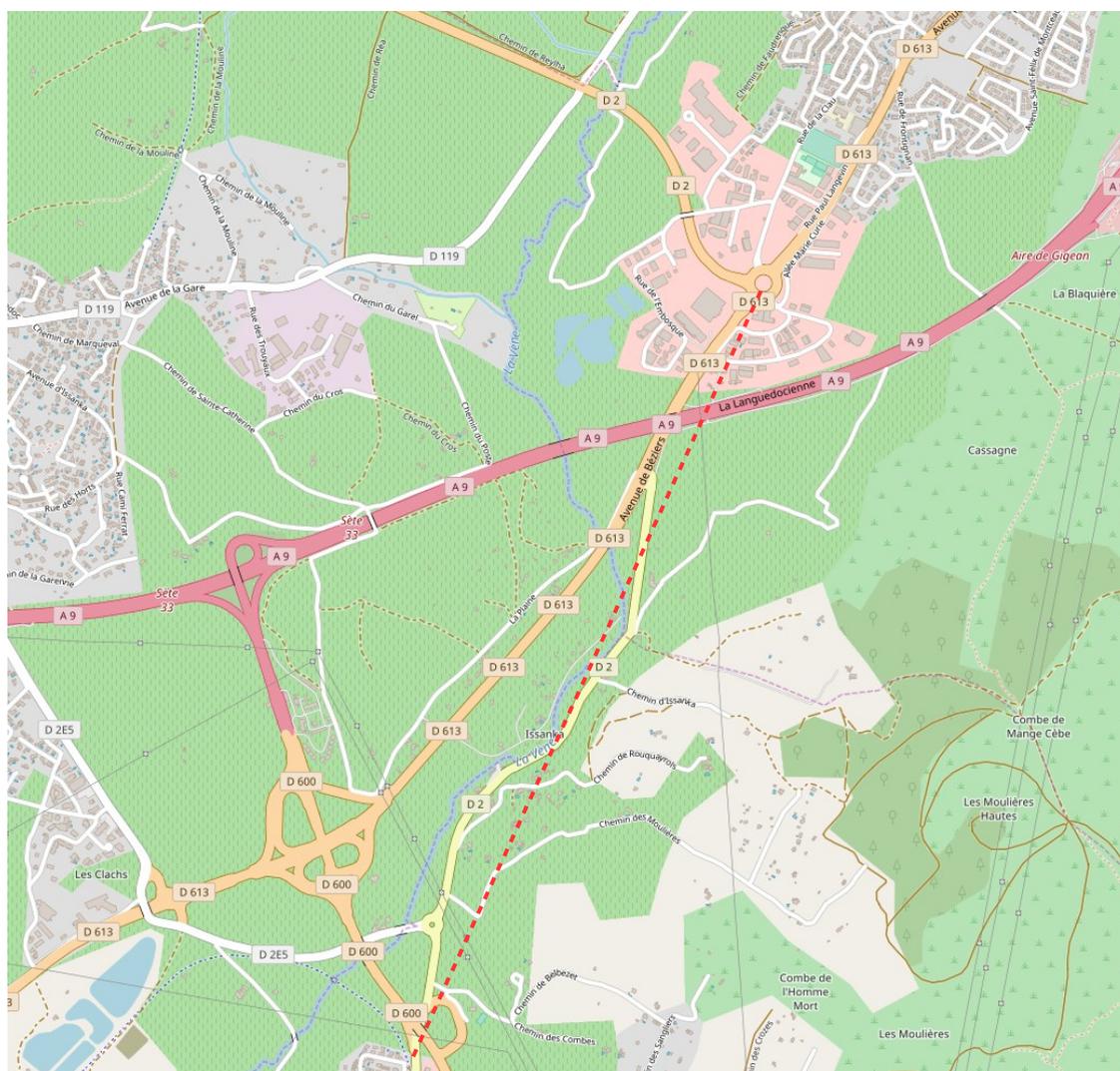


Autres itinéraires évoqués :

- entre la D600 et la D2, le CD34 étudie un accès vélo sécurisé assurant une continuité entre la piste cyclable venant du quai des Moulins et la future voie verte entre Sète et Balaruc. Pour l'instant, ils ne savent pas exactement où passera cette piste.



- Le CD 34 étudie également un accès vélo entre Balaruc et Gigean, probablement par Issanka. Une sortie à vélo par les techniciens est prévue bientôt et permettra d'affiner leur étude. En attendant, **le Roue Libre peut envoyer l'itinéraire prévu par Paul et Fred en vue de la sortie vers Montbazin.**



Planning du projet de doublement de la D600

- mai-juin 2018 : concertation publique
- septembre 2018 : bilan de la concertation
- début 2019 : enquêtes (utilité publique, environnement)
- juin 2019 : études de détail et parcellaires (voir quelles parcelles exproprier, etc)
- début 2020 jusque vers 2027 : travaux en commençant par les ouvrages d'art (ponts et viaduc)
- 2020 : ouverture de la voie verte entre Sète et Balaruc